

Il est surprenant d'apprendre par **Haydn Davies JONES (GB)** qu'en Europe, la formation des étudiants qui se destinent à une profession socio-éducative est sensiblement la même dans tous les pays, excepté la Grande Bretagne. En général, la formation dure trois ans, quatre en Allemagne. Elle se pratique dans des institutions spécialisées où dans le cadre d'une formation universitaire. Les programmes comprennent en général l'étude de la psychologie et des sciences sociales et une bonne partie du temps est consacré aux stages pratiques. La littérature spécialisée s'enrichit d'année en année et la formation continue se développe de plus en plus. D'importantes organisations professionnelles et syndicales contribuent dans une large mesure à l'amélioration du niveau de qualification de leurs membres et animent par l'intermédiaire de leurs publications le débat sur les questions de fond. Dans la plupart des pays, la formation est assez générale et les éducateurs/trices sont employés dans différents secteurs depuis les crèches jusqu'aux foyers et homes pour personnes du troisième âge.

L'Europe se met lentement en place. Depuis le Traité de Rome, on ne compte plus les directives, lois et règlements sur le niveau national et international visant à harmoniser les politiques dans tous les secteurs. L'Acte Unique est certainement une étape importante dans cette évolution comme il permet la libre circulation des personnes, des travailleurs dans les pays membres de la communauté.

Pour les professions du secteur socio-éducatif, une harmonisation encore plus poussée des méthodes de formation s'impose. Déjà en mai 1988, une réunion regroupant 10 pays membres de la CE et la Suisse comme observateur fut convoquée à Rome par L'AIEJI (Association Internationale des Educateurs pour Jeunes Inadaptés) sous le patronage des CE. La formation et l'équivalence des diplômes étaient à l'ordre du jour. La conférence se prononçait en faveur de trois recommandations: L'introduction dans la formation d'une langue étrangère (une des principales langues parlées en Europe), la validation mutuelle d'unités de formation et l'encouragement des étudiants de participer aux programmes d'échanges au niveau universitaire (ERASMUS).

Récemment, un Comité Européen des Centres de Formation pour Educateurs vient de se créer; son siège est établi au Danemark à Arhus. Une Association Internationale des Ecoles pour Travailleurs Sociaux existe depuis longtemps et a inspiré d'une manière productive les travaux que je viens d'évoquer.

Selon Haydn Davies JONES, on peut définir quatre domaines vers lesquels la formation doit se développer: 1) L'internationalisation des programmes dans le sens d'un plan d'études européen. Pour y arriver, il faudrait analyser les structures, les législations en place et les programmes de formation par une analyse comparative. Deux publications récentes de la FICE, le glossaire et le livre de Meir GOTTESMANN vont dans cette direction. Bien sûr, cette démarche doit toujours rester critique vis-à-vis d'elle-même. 2) La recherche d'une collaboration avec les professions avoisinantes. Dans certains pays, la formation est organisée de manière à rapprocher les différentes professions du secteur socio-éducatif. Ainsi, les passages d'une profession à l'autre à différents moments de la carrière sont plus faciles. L'idée d'une collaboration étroite entre les différentes professions est également favorisée par le travail en équipe. 3) La lutte contre les discriminations de toutes sortes. La recrudescence du racisme et de la xénophobie ainsi que la discrimination permanente des handicapés, des femmes et des personnes âgées sont la réponse de la société à des problèmes qu'elle n'arrive pas à gérer d'une manière convenable. Les professionnels du secteur socio-éducatif ont souvent les moyens de combattre ces phénomènes là où ils prennent naissance. La lutte contre toutes formes de discrimination doit occuper une place éminente dans tout plan d'études. 4) La recherche sur le terrain: La recherche ne doit pas être le privilège de quelques institutions prestigieuses mais doit commencer lors de la formation et se poursuivre tout au long de la carrière professionnelle.

Dans la 1ère partie de leur exposé commun de **Wolfgang TREDE** et **Friedhelm PETERS (D)**, le premier fait une analyse de la situation sur le marché de travail des éducateurs en Allemagne. Le travail socio-éducatif présente tous les aspects d'une profession: il remplit une mission publique, il se pratique dans des institutions bien établies et il est assuré par des professionnels. Malgré cela, il doit faire face à un grand nombre de préjugés et de problèmes: Les préjugés: Eduquer n'est pas un métier, l'éducation des enfants est à la portée de tout le monde et en plus c'est un travail typiquement féminin. Les problèmes: Les conditions de travail ne sont pas très attractives; dans aucune autre activité, on trouve des niveaux de qualification aussi variés; les formes du travail varient également très fort et tout le secteur se trouve dans une évolution permanente.

En analysant les statistiques, on peut faire les constatations suivantes pour la décennie passée en